

## CONDITIONS DE LA VENTE

Les acheteurs paieront en sus de l'adjudication par lot les taxes et frais suivants : 22,80 %.

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité de MONTARGIS ENCHERES, sous réserve des rectifications annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente.

Les dimensions sont données à titre indicatif.

Aucune réclamation ne sera possible pour les restaurations d'usage, les petits accidents, l'exposition ayant permis un examen des objets présentés.

Les objets en ivoire d'éléphant présentés dans cette vente sont conformes à la législation en vigueur.

Pour une éventuelle exportation, il appartiendra à l'adjudicataire de se renseigner -préalablement à tout achat- auprès des douanes du pays concerné, particulièrement s'il s'agit des Etats-Unis.

## ORDRES D'ACHAT – ENCHERES TELEPHONIQUES

Les Commissaires-priseurs et les experts se chargent d'exécuter, gracieusement, les ordres d'achat qui leur sont confiés, notamment pour les amateurs ne pouvant assister à la vente.

Toute personne souhaitant intervenir téléphoniquement devra en faire la demande par mail, accompagnée d'une pièce d'identité et d'un relevé d'identité bancaire, au plus tard la veille de la vente.

L'expérience démontrant qu'à de nombreuses reprises les communications téléphoniques ne sont pas toujours possibles lors du passage des lots, toute demande d'enchère téléphonique présuppose **UN ORDRE D'ACHAT A L'ESTIMATION BASSE PLUS UNE ENCHERE**, au cas où la communication est impossible pour quelque cause que ce soit.

La Sarl Montargis Enchères se réserve le droit de refuser ce service pour tous motifs et n'est en aucun cas responsable de tout échec dans l'exécution de celui-ci, sachant que le mode normal pour enchérir est d'être présent ou de se faire représenter ou de laisser un ordre d'achat.

MONTARGIS ENCHERES ne peut être tenu responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre.

**Ordres d'achat** [o.baron@montargis-encheres.fr](mailto:o.baron@montargis-encheres.fr)

## PAIEMENT

Tout achat devra expressément être réglé au comptant durant ou dès la fin de la vente.

A défaut de paiement en espèces, carte bleue, l'objet pourra être remis en vente sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- Par carte bancaire en salle
- Par virement bancaire et en euros
- En espèces :
  - Jusqu'à 1 000 € frais et taxes compris pour les ressortissants français et pour les professionnels,
  - Jusqu'à 15 000 € frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers justifiant de leur domicile fiscal hors de France.

## RETRAIT DES LOTS

SARL Montargis Enchères peut se charger d'envoyer les objets achetés **sur demande et sous la responsabilité** des clients.

Il leur appartiendra de prendre leurs dispositions pour l'enlèvement de leur(s) achat(s).

Aucun achat ne sera délivré avant paiement effectif de l'intégralité du bordereau.

**Les œuvres acquises sont sous l'entière responsabilité de l'acheteur et ce, dès l'adjudication prononcée.**

La Sarl Montargis Enchères pourra envoyer les lots achetés selon vos instructions et à vos frais. Un devis estimatif pourra vous être communiqué sur demande (main d'œuvre, emballage, cout de l'acheminement postal)

## ENCHERES EN DIRECT VIA LE SERVICE LIVE DU SITE INTERENCHERES.COM

Si vous souhaitez enchérir en ligne pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur [interencheres.com](http://interencheres.com) et effectuer une empreinte bancaire (ni votre numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Vous acceptez de ce fait que [interencheres.com](http://interencheres.com) communique à la Sarl Montargis Enchères tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. Sarl Montargis Enchères se réserve le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne. TOUTE ENCHERE EN LIGNE SERA CONSIDERÉE COMME UN ENGAGEMENT IRRÉVOCABLE D'ACHAT.

En cas de double enchère entre la salle et le live au moment du « tombé » du marteau et du prononcé du mot « adjudgé », priorité sera donnée à l'enchérisseur présent en salle ou ayant donné un ordre d'achat.

En cas d'achat l'adjudicataire devra prendre contact le plus rapidement possible avec Montargis Enchères afin d'effectuer un paiement carte bancaire par téléphone ou connaître le montant de son bordereau d'adjudication afin d'effectuer un virement bancaire. A défaut vous autorisez la Sarl Montargis Enchères, si elle le souhaite, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur.

Ces frais sont majorés :

Pour les lots volontaires, majoration de 3 % HT du prix d'adjudication (soit 3,60% TTC)

Pour les véhicules volontaires, majoration de 35° HT par véhicule (soit 42° TTC)

Pour les ventes caritatives, pas de majoration des frais habituels

La Sarl Montargis Enchères ne peut garantir l'efficacité de ce mode d'enchères et ne peut être tenue pour responsable d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que se soit.

## ORDRES D'ACHAT SECRETS VIA INTERENCHERES.COM

La Sarl Montargis Enchères n'a pas connaissance du montant maximum de vos ordres secrets déposés via [interencheres.com](http://interencheres.com). Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée.

L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchères est défini par le Commissaire-Priseur.

Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, ce sont les mêmes conditions que le paragraphe précédent qui s'appliqueront.

## Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères

### NOTICE D'INFORMATION

SARL Montargis Enchères est abonnée au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé après de SARL Montargis Enchères ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS.

#### (1) Finalité et base légale du Fichier TEMIS

Le Fichier TEMIS recense les incidents de paiement des bordereaux d'adjudication (retards et défauts de paiement), quel que soit le mode de participation des enchérisseurs (présentiel ou à distance) et peut être consulté par toutes les structures de ventes aux enchères opérant en France et abonnées au service.

L'enchérisseur est informé qu'à défaut de régularisation de son bordereau d'adjudication dans le délai mentionné sur le bordereau, une procédure d'inscription audit fichier pourra être engagée par SARL Montargis Enchères.

La mise en œuvre du Fichier TEMIS et son utilisation par SARL Montargis Enchères est nécessaire aux fins de l'intérêt légitime des abonnés au Service TEMIS de prévenir les impayés et sécuriser ainsi les ventes aux enchères.

#### (2) Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires)

Le Fichier TEMIS peut être consulté par toute structure de vente abonnée (professionnels et sociétés habilités à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II " Des ventes aux enchères " du Livre III du Code de commerce (ci-après les « Professionnels Abonnés »)), souhaitant se prémunir contre les impayés et sécuriser ainsi la participation aux ventes aux enchères qu'ils organisent. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com), menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ».

#### (3) Conséquence d'une inscription au Fichier TEMIS

**Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au fichier TEMIS, SARL Montargis Enchères pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation des enchérisseurs aux ventes aux enchères pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.**

**L'inscription au fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des professionnels abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « live » de la plateforme [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com) gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.**

#### (4) Durée d'inscription

Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudications restés impayés auprès des Professionnels Abonnés au Fichier TEMIS, par leurs montants cumulés et par leur régularisation ou non. La durée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'Enchérisseur régularise l'ensemble des Incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'enchérisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS.

L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'enchérisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription, et de 36 mois lorsque l'enchérisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions.

#### (5) Responsabilités

Pour l'application de la législation en matière de protection des données personnelles, CPM et SARL Montargis Enchères ont tous deux la qualité de responsable de traitement.

CPM est responsable de la mise en œuvre du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la collecte de données auprès des abonnés, la mutualisation et la diffusion des données à caractère personnel qui y sont recensées, ainsi que la sécurité du système d'information hébergeant le Fichier TEMIS.

SARL Montargis Enchères, en tant qu'abonné est responsable de son utilisation du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la communication des données à caractère personnel relatives aux adjudicataires à CPM en vue de l'inscription au Fichier TEMIS, la vérification de l'exactitude et la mise à jour des données, la consultation, ainsi que

la réutilisation des informations du Fichier TEMIS.

#### **(6) Droits des personnes**

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier ou contester leur inscription peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

- **Pour les inscriptions réalisées par SARL Montargis Enchères** : par écrit auprès de SARL Montargis Enchères, 3 rue de la poterne, 45200 Montargis
- **Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés** : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, ou par e-mail [contact@temis.auction](mailto:contact@temis.auction).

Toute demande tendant à l'exercice des droits d'effacement, de limitation, d'opposition dont dispose l'Enchérisseur en application de la législation en matière de protection des données personnelles, ainsi que toute autre contestation d'une inscription doit être adressée au Professionnel à l'origine de l'inscription qui effectuera une demande de mise à jour auprès de CPM. En cas de difficultés, l'enchérisseur a la faculté de saisir CPM en apportant toute précision et tout document justificatif afin que CPM puisse instruire sa réclamation.

L'enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS.

**Pour en savoir plus concernant le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter la politique de confidentialité de CPM accessible sur [www.temis.auction](http://www.temis.auction).**

#### **(7) Coordonnées de l'Enchérisseur**

**Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer SARL Montargis Enchères de tout changement concernant ses coordonnées de contact.**